

BAC PRO Forêt



A l'issue de sa formation, le titulaire du bac pro peut travailler comme ouvrier qualifié dans une entreprise de travaux forestiers puis devenir chef d'équipe. Dans ce cas, il sera chargé de préparer et organiser les chantiers. Il évalue, par exemple, les besoins en matériels et matériaux. Il répartit les tâches à l'intérieur de l'équipe, assure la sécurité sur le chantier, contrôle la qualité du travail effectué. Il sélectionne les arbres à abattre en fonction de la qualité des bois... Il peut organiser et réaliser différents types de chantiers : travaux d'entretien et de renouvellement de peuplements forestiers tels que semis et plantations, élagage... Il peut également réaliser des travaux d'exploitation du bois : abattage, façonnage, débardage...

Il réalise des opérations d'entretien du patrimoine forestier ou des travaux d'abattage et de façonnage. Il peut participer à la gestion d'un chantier (devis, préparation et organisation des travaux dans le respect des règles et des techniques de sécurité...).

S'il travaille en gestion d'entreprise, il prend les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la structure qui l'emploie en matière d'organisation et de gestion des ressources humaines, du matériel et des équipements.

Débouchés

L'ouvrier qualifié en travaux forestiers peut exercer son activité dans une entreprise de travaux forestiers ou d'exploitation forestière, une scierie, une coopérative, ou pour le compte d'un expert ou d'un propriétaire forestier privé ou public.

L'agent forestier peut travailler chez un prestataire de services, dans une exploitation forestière, une scierie, une coopérative ou un groupement forestier. Il peut aussi trouver un emploi chez un propriétaire ou expert forestier, à l'Office national des forêts (sur concours). Après expérience, le professionnel peut également s'installer à son compte : organiser le fonctionnement de son entreprise, analyser ses résultats technico-économiques, prévoir des investissements...

Métier(s) accessible(s) :

- Chef d'entreprise de travaux forestiers
- Chef d'équipe en travaux forestiers
- Ouvrier hautement qualifié en travaux forestiers
- Conducteur(trice) de machines agricoles
- Ouvrier(ière) forestier(ière)
- Technicien(ne) forestier(ière)

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Qualités requises :

- Gout pour le travail manuel
- Bonne résistance physique
- Sérieux et autonome

Programme

Disciplines et activités	Heures	Horaire hebdomadaire
Enseignements Généraux		
Français	112	2h
Documentation	28	0h30
Histoire Géographie	84	1h30
Education socio culturelle	84	1h30
Langue vivante étrangère	98	2h
Education physique et sportive	112	2h
Mathématiques	112	2h
Biologie Ecologie	144	3h
Physique Chimie	70	1h
Informatique	28	0h30
Enseignements professionnels		
Gestion de l'entreprise et de l'environnement	140	2h30
Sciences et techniques des équipements	112	2h
Aménagement gestion forestière	336	6h
Enseignement à l'initiative de l'établissement	116	2h
Activités pluridisciplinaires	81	

**horaire hebdomadaire indicatif*

Descriptif des enseignements professionnels

Techniques forestières : régénération et récoltes étalées dans le temps, mélange des espèces, traitements raisonnés...
Gestion de chantier, planning de travaux, coût de revient prévisionnel d'un chantier...

En TP : évaluer le volume d'un lot de bois, effectuer des mesures de hauteurs, de diamètres d'arbres, et proposer ensuite une destination (bois pour la charpente, la menuiserie, le chauffage...), travaux de plantation d'abattage, d'élagage...

Entretien des équipements : nettoyer une tronçonneuse, changer la chaîne, conduire un tracteur, remplacer une durite, régler des courroies...

Gestion d'entreprise : établir un devis, un contrat de travaux, une facture...

Étude des écosystèmes forestiers : les atouts et contraintes des sols pour une exploitation forestière, les perturbations possibles d'un écosystème

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro

-14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :

- Epreuve prenant en compte l'expérience en milieu professionnel : coeff. 3
 - Situer l'organisation dans son environnement socio économique
 - Communiquer en situation professionnelle
 - Analyser les conditions de mise en œuvre d'un chantier forestier
- Pratiques professionnelles :coeff. 5
 - Organiser le travail d'une équipe en sécurité sur un chantier forestier
 - Réaliser des travaux de sylviculture
 - Réaliser des travaux d'exploitation forestière
 - Entretenir les équipements forestiers
 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers
- Choix techniques : coeff. 2

Domaine général :

- Epreuve de Français, compréhension du monde : coeff. 4 :
- Langue vivante, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve scientifique :
 - mathématiques, coeff 1.5
 - sciences physiques- chimie, coeff 2.5

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 24 candidats inscrits, 24 présentés, 21 admis (soit 87.50% de réussite)

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTSA Gestion forestière
- BTSA Technico-commercial spécialité produits d'origine forestière
- Certificat de spécialisation Technicien cynégétique

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former

11 Limoux

Institut privé agricole Saint-Joseph (*Privé sous contrat*)

48 Javols

Maison familiale d'éducation et d'orientation de Javols (*Privé sous contrat*) **A**

A Formation en apprentissage

Pour en savoir plus

Consultez les documents ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Collection Dossiers « Le dico des métiers »
- Collection Voie pro « Métiers de l'agriculture et de la forêt »
- Collection Voie Pro « Les métiers de la propreté et de l'environnement »
- Zoom sur les métiers Les métiers du bois
- Collection Diplômes « Du CAP au BTS/DUT »
- Fiches Métiers.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet

www.onisep.fr

www.portea.fr

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.